



## VILLE DE SAINT-RAYMOND

375, rue Saint-Joseph, Saint-Raymond (Québec) G3L 1A1  
Téléphone : 418 337-2202 – Télécopieur : 418 337-2203

14 août 2023 à 19 h

### Ordre du jour

#### 1. Administration de la municipalité

- 1.1 Adoption de l'ordre du jour
- 1.2 Adoption des procès-verbaux des séances tenues les 10 et 17 juillet 2023
- 1.3 Première période de questions
- 1.4 Dépôt du bordereau de la correspondance pour la période se terminant le 3 août 2023
- 1.5 Dépôt des mémoires et des requêtes par les citoyens
- 1.6 Point d'information donné par le maire sur différents sujets
- 1.7 Informations et renseignements donnés par les conseillers municipaux
- 1.8 Approbation des factures pour les dépenses engagées à la suite des pluies diluviennes survenues les 11 et 12 juillet 2023
- 1.9 Acceptation de la cession du lot 6 520 707 du cadastre du Québec à l'entreprise 9495-2363 Québec inc. et modification à la résolution 23-07-304
- 1.10 Octroi d'un contrat pour la réalisation des travaux de base au centre Augustine-Plamondon préalablement à l'aménagement des futurs bureaux
- 1.11 Autorisation afin de procéder par appel d'offres public pour les travaux d'aménagement de bureaux au centre Augustine-Plamondon
- 1.12 Octroi d'un contrat en vue de la fourniture et l'installation d'un système de climatisation pour les bureaux de la SAAQ au centre Augustine-Plamondon
- 1.13 Autorisation afin de présenter une demande d'aide financière dans le cadre du Programme de subvention pour l'installation de bornes de recharge
- 1.14 Octroi d'un mandat en vue de la création d'une marque territoriale
- 1.15 Autorisation en vue du dépôt d'une demande d'aide financière au Fonds de la région de la Capitale-Nationale (MRC de Portneuf)
- 1.16 Adoption du Règlement 825-23 *Règlement établissant un programme d'aide à la réhabilitation de l'environnement par la mise aux normes des installations septiques*
- 1.17 Adoption du Règlement 827-23 *Règlement décrétant un emprunt pour des travaux, études et acquisitions visant la réduction des risques d'inondations par embâcle sur le territoire de la ville de Saint-Raymond*

1.18 Adoption du Règlement 828-23 *Règlement modifiant le Règlement 788-22 Règlement décrétant un emprunt en vue des travaux de construction d'une nouvelle conduite de refoulement dédiée à la fromagerie Saputo*

1.19 Adoption du Règlement 829-23 *Règlement modifiant le Règlement 745-21 Règlement décrétant un emprunt en vue des travaux d'aménagement de terrains sportifs extérieurs dans le secteur de la route des Pionniers*

1.20 Dépôt de la liste des personnes engagées par le directeur général

1.21 Seconde période de questions

## **2. Trésorerie**

2.1 Bordereau des dépenses pour la période se terminant le 10 août 2023

2.2 Adoption du Règlement 826-23 *Règlement décrétant l'augmentation du fonds de roulement à 1 500 000 \$*

2.3 Autorisation en vue de la signature d'une lettre d'entente avec le Syndicat des employés municipaux de Saint-Raymond (FISA)

2.4 Troisième période de questions

## **3. Sécurité publique**

3.1 Dépôt et présentation du rapport d'interventions du Service des incendies du mois de juillet 2023

3.2 Engagement de brigadiers scolaires, poste régulier à temps partiel

3.3 Quatrième période de questions

## **4. Transport routier et hygiène du milieu**

4.1 Présentation des travaux effectués par les employés du Service des travaux publics

4.2 Octroi d'un contrat pour la location d'une pelle mécanique pour les travaux de voirie 2023

4.3 Autorisation afin de procéder par appel d'offres public pour la fourniture de produits d'aqueduc dans le cadre des travaux de prolongement du réseau d'aqueduc sur la rue du Bataillon

4.4 Cinquième période de questions

## **5. Urbanisme et mise en valeur du territoire**

5.1 Dépôt et présentation du procès-verbal de la réunion du comité consultatif d'urbanisme tenue le 1er août 2023

5.2 Demandes faites dans le cadre des règlements relatifs aux PIIA

5.3 Audition sur la demande de dérogation mineure formulée par M. Richard Côté

- 5.4 Résolution statuant sur la demande de dérogation mineure formulée par M. Richard Côté
- 5.5 Adoption du Règlement 820-23 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin de modifier les usages autorisés à l'intérieur de la zone C-2 (casse-croûte lac Sergent)*
- 5.6 Adoption du Règlement 821-23 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin de modifier une disposition concernant les normes sur les usages dérogatoires en droits acquis*
- 5.7 Adoption du Règlement 822-23 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin de modifier les usages autorisés à l'intérieur de la zone C-6 (rue Saint-Alexis)*
- 5.8 Adoption du premier projet de règlement 833-23 *Règlement modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin d'ajouter l'usage établissements de restauration (café et/ou bistrot) à l'intérieur de la zone REC-19 (accueil Cantin de la Vallée Bras-du-Nord)*
- 5.9 Avis de motion d'un règlement (833-23) modifiant le Règlement de zonage 583-15 afin d'ajouter l'usage établissements de restauration (café et/ou bistrot) à l'intérieur de la zone REC-19 (accueil Cantin de la Vallée Bras-du-Nord)
- 5.10 Sixième période de questions

## **6. Loisirs et culture**

- 6.1 Renouvellement de l'entente portant sur l'utilisation de la piscine du camping Claire-Fontaine

## **7. Dernière période de questions**

## **8. Levée de la séance**